

PETITES CHRONIQUES

Pendant l'année 1889, 130 pèlerinages organisés ont amené à Lourdes 111,860 pèlerins de France, d'Espagne, de Belgique et d'Italie. Parmi eux on compte : deux cardinaux, l'archevêque de Goa, et 63 archevêques, évêques, abbés mitrés et autres prélats. 34,836 messes ont été célébrées au sanctuaire ; 202,800 communions distribuées, et 6.221 personnes inscrites dans l'Archiconfrérie du Rosaire.

Le Sanctuaire de Montmartre a été visité également par 597,258, et 90,700 communions ont été distribuées. On a recommandé 697.018 intentions particulières et signalé 25,950 actions de grâces.

L'abbé Philbert, ancien curé de Bragayrac, France, qui se proclamait naguère *fondateur de l'église catholique républicaine*, à mis fin à ses scandales par une soumission sans réserve, et vient d'entrer dans un couvent pour se retremper.

En conséquence des Lettres de la S. C. des Rites, en date du 18 décembre 1889, et de l'instruction du Promoteur de la Sainte Foi à Rome, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal ordonne de déposer entre les mains de son Vicaire Général tous les écrits ou copies authentiques des écrits attribués au serviteur de Dieu Jean-Jacques Olier, fondateur de la Congrégation de Saint Sulpice.

Une députation composée d'Anglicans, de Méthodistes et de Presbytériens s'est rendue auprès des membres du gouvernement de Manitoba, pour protester contre la nouvelle loi qui soumet à la taxe les églises et les terrains qui en dépendent.

Nous commençons, la semaine prochaine, la publication d'un intéressant travail sur le *Frère Louis*, ancien récollet, par M. l'abbé C. Trudelle.

Madame la baronne Haussmann avait, en mourant, légué à la Fabrique de Notre-Dame de Pontoise une somme de 300 piastres, et "à la Sainte Vierge" de cette église une broche en diamants. L'héritière, une vicomtesse s'il vous plaît, a refusé de livrer la broche, en s'appuyant sur ce que le legs était fait à *une personne incertaine*. Le tribunal, s'appuyant sur les intentions de la testa-